

2.1/DVFAT

RELEVÉ DE DÉCISION DU BUREAU EXÉCUTIF DU 29 MARS 2019

V2.0

- **Elus** :

Présents: Nicolas Hénard ; Henry Bacchini ; Sylvie Harlé ; François Pitor ; Stéphane Fretay ; Marie-Pierre Chauray ; Jean-Pierre Salou ; Corinne Migraine, Régis Bérenguier

Excusés : Claire Fontaine

- **Invités** :

Présents : Eric Marliot ; Jacques Cathelineau ; Edward Russo ; Laurence Mezou

Excusés : Jean-Pierre Lostis

1 Introduction du Président

Information	Le président introduit la séance en faisant un point sur les différents sujets d'actualité.
--------------------	---

2 Département Vie Fédérale et Activités Transverses

2.1 Approbation du relevé de décision du BE du 22/02/19

Décision BE-190222-01	Le Bureau Exécutif approuve à l'unanimité le relevé du BE du 22 février 2019. Publication sur le site Internet de la FFVoile le 1 ^{er} Avril 2019.
----------------------------------	--

2.2 Résultats des votes électroniques période 28/02 au 25/03 2019

2.2.1 Décision BE 190228 – 01/Planning de refonte du Site Internet

Information	<p>Le Bureau Exécutif prend connaissance du résultat du vote électronique relatif à la validation des 3 étapes de la refonte du site Internet FFVoile</p> <p>Le BE a validé à l'unanimité - Décision BE-190228-01 Publication électronique sur le Site Internet de la FFVoile le 1^{er} Avril 2019.</p>
--------------------	---

2.2.2 Décision BE 190321 – 01/Validation du Championnat d'Europe et du Monde B14

Information	<p>Le Bureau Exécutif prend connaissance du résultat du vote électronique relatif à la validation du championnat d'Europe et du Monde B14 par le YC CARNAC.</p> <p>Le BE a validé à l'unanimité - Décision BE-190321-01 Publication électronique sur le Site Internet de la FFVoile le 1^{er} Avril 2019.</p>
--------------------	---

2.2.3 Décision BE 190325 – 01/CCA – Modification des RCV Diam 24

Information	<p>Le Bureau Exécutif prend connaissance du résultat du vote électronique relatif à l'autorisation donnée à la CCA pour utiliser les RCV modifiée pendant le Tour de France à la Voile et les compétitions précédant le TFV 2019 (pour la flotte Diam 24 OD)</p> <p>Le BE a validé à la décision avec 6 votes « POUR », 1 « CONTRE » (R. BERENGUIER) et 3 non votants - Décision BE-190325-01 Publication électronique sur le Site Internet de la FFVoile le 1^{er} Avril 2019.</p>
--------------------	---

2.2.4 Décision BE 190325 – 02/CCA – Modification RCV et utilisation des High Speed Rules sur la flotte des « easy to fly »

Information	<p>Le Bureau Exécutif prend connaissance du résultat du vote électronique relatif à l'autorisation donnée à la SN de la Trinite sur Mer pour utiliser les RCV modifiée pendant l'édition du Spi Ouest France 2019 pour la class des easy to Fly.</p> <p>Les Règles de Course modifiées seront les High Speeds Rules ou Règles Grande Vitesse éditées par WS – Version décembre 2018</p> <p>Le BE a validé à la décision avec 6 votes « POUR », 1 « CONTRE » (R. BERENGUIER) et 3 non votants - Décision BE-190325-02 Publication électronique sur le Site Internet de la FFVoile le 1^{er} Avril 2019.</p>
--------------------	--

2.3 Assemblée Générale du 2018 du 30 Mars 2019

Information	Le Bureau Exécutif passe en revue l'ordre du jour et les contenus de l'Assemblée Générale du 30/03/2019.
--------------------	--

2.4 Grandes épreuves

Information	Un point d'information est réalisé sur la SOF et la Sailing World Cup (participation, organisation, Budget....)
--------------------	---

2.5 Communication partenariats : point d'avancement

Information	Un point d'information est réalisé sur les partenariats et en particulier sur les contrats finalisés (partenaires, fournisseurs), les avantages licenciés et sur les discussions en cours
--------------------	---

3 Département Compétition Performance

3.1 Kiteboard – Sécurité : Obligations matérielles sur les épreuves Kiteboard foil et TT Racing

Décision BE-190329-02 Vote électronique du CA	<p>Le Bureau Exécutif propose au Conseil d'Administration d'approuver la création de règles techniques et de sécurité pour le Kiteboard (voir Annexe 1) mentionnant notamment, pour toutes les compétitions de kiteboard foil et TT Racing, les obligations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">– Le port du casque,– L'emport d'un couteau ou coupe-ligne,– Avoir un système de sécurité permettant de réduire puis d'annuler la traction,– Avoir un leash d'aile. <p>Le Bureau Exécutif soumet, de fait, au CA la modification des règles techniques et de sécurité des supports à foil en excluant désormais la pratique du kiteboard de ces règles par l'ajout de la mention « hors kiteboard » à la suite de la mention « Règles techniques et de sécurité des supports à foil » (voir Annexe 2).</p>
--	---

3.2 Attribution du Championnat de France Espoirs Windfoil et Kitefoil et Championnat de France Minimes et Espoirs Kite Freestyle 2019

Information sur l'attribution du Championnat de France de pratique Kitefoil – Windfoil et Kite Freestyle

Décision BE-190329-03 information	<p>Le Bureau Exécutif valide l'attribution de l'organisation des championnats de France 2019</p> <ul style="list-style-type: none">- Espoirs Kitefoil et Windfoil- Minimes et Espoirs Kiteboard Freestyle <p>au Comité Départemental de Voile de l'Aude</p> <p>Il prend note de l'information que les Championnats de France de pratique, Kitefoil, Windfoil, Kiteboard Freestyle, seront organisés par le CDVoile Aude en même temps que les Championnats de France Minimes et Espoirs.</p>
--	---

3.3 Attribution du Championnat de France Espoirs 293 +

Information sur l'attribution du Championnat de France de Pratique Raceboard

Décision BE-190329-04 Information	<p>Le Bureau Exécutif valide l'attribution de l'organisation du Championnat de France Espoirs Bic Techno + à l'Association Sportive et Nautique de Quiberon du 1^{er} au 3 novembre 2019</p> <p>Il prend note de l'information que le Championnat de France de pratique Raceboard sera organisé par le l'ASNQ en même temps que le Championnat de France Espoirs Bic Techno +.</p>
--	--

3.4 Information sur l'attribution du Championnat de France Longue distance Windsurf

Information	<p>Le Département Compétition & Performance informe le Bureau Exécutif que le Championnat de France Longue Distance Windsurf sera organisé par le club Hyères Windsurf Organisation du 26 au 29 octobre 2019.</p>
--------------------	---

3.5 Information sur les dates et lieu des Championnats de France Elite pour les séries Nacra 17 et RS:X

Information	Le Département Compétition & Performance en concertation avec la Cellule Haute Performance informe le Bureau Exécutif des lieux et dates des Championnats de France Elite Voile Olympique Nacra 17 et RS:X	
	Championnats de France Elite	Epreuves Support
	RS:X 8.5 Féminin RS:X 9.5 Masculin	Championnat de France Raceboard ASN Quiberon Du 1 ^{er} au 3 novembre 2019
	Nacra 17 Mixte	Sailing World Cup Marseille Du 2 au 9 juin 2019

3.6 Règlement du Championnat de France Elite de Course au Large 2019

Décision BE-190329-05	Le bureau exécutif valide la modification du règlement du championnat de France Elite de course au large pour attribuer à la Sardinha Cup le coefficient 1 Publication sur le site Internet de la FFVoile le 29 Mars 2019.
------------------------------	---

ANNEXE 1 – 3.1 BE 29 03 2019

Règles techniques et de sécurité du Kiteboard

Dispositions obligatoires pour la pratique du Kiteboard foil et le TT Racing en compétition

- Le port du casque en compétition, depuis le départ sur l'eau jusqu'au retour à terre,
- L'emport d'un couteau ou coupe-ligne,
- Avoir un système de sécurité permettant de réduire puis d'annuler la traction,
- Avoir un leash d'aile.

La date d'effet de ces dispositions est immédiate.

Le conseil d'administration (CA) mandate le bureau exécutif (BE) pour adapter ces règles si nécessaire et disposer ainsi de la réactivité nécessaire. En cas de modifications substantielles, la décision du BE s'appliquera aussitôt que nécessaire et fera l'objet d'une validation a posteriori par le CA. Dans tous les cas, le BE rend compte au CA suivant des dispositions éventuellement prises dans l'intervalle.



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

Règles techniques et de sécurité des supports à foils **hors kiteboard**

Dispositions obligatoires pour les supports « à foils »

- Le port d'un équipement individuel de flottabilité (EIF) est obligatoire en compétition, depuis le départ sur l'eau jusqu'au retour à terre.

Le port d'un casque est obligatoire en compétition, depuis le départ sur l'eau jusqu'au retour à terre.

La date d'effet des dispositions obligatoires est fixée au 6 avril 2019.

Dispositions recommandées pour les supports « à foils »

- Le port d'un équipement individuel de flottabilité (EIF) est recommandé en toutes circonstances.
- Le port d'un casque est recommandé en toutes circonstances.
- La norme EN 1385 est recommandée pour le casque.
- Le port d'un vêtement ou équipement individuel de protection contre les chocs (combinaison isotherme renforcée, équipement individuel de flottabilité renforcé,...) est recommandé.
- Sur les parcours de course à la voile, les zones de course des voiliers, engins ou planche à voile à foils sont autant que possible préservés des routes de collisions prévisibles avec d'autres voiliers, engins ou planches à voile, et bateaux, à l'exception des bateaux d'organisation, d'arbitrage, d'encadrement ou de surveillance et d'intervention, dont les pilotes sont informés de la conduite à tenir dans le cadre de leurs fonctions et équipés en conséquence.

La date d'effet des recommandations est immédiate.

Le conseil d'administration (CA) mandate le bureau exécutif (BE) pour adapter ces règles si nécessaire et disposer ainsi de la réactivité nécessaire. En cas de modifications substantielles, la décision du BE s'appliquera aussitôt que nécessaire et fera l'objet d'une validation a posteriori par le CA. Dans tous les cas, le BE rend compte au CA suivant des dispositions éventuellement prises dans l'intervalle.